

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE COMMISSION D'AIDE AUX PROJETS ÉTUDIANTS (CAPE)

Année universitaire 2023 - 2024

Bilan

NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS

29

TAUX D'ACCEPTATION : 74%

MOTIFS DE REFUS

- Projet ajournés, à retravailler pour nouvelle présentation en commission : 4
- Projets insuffisants au regard des retombées pour la communauté étudiante : 4
- Projets non éligibles : 1
- Absence du responsable lors de la commission : 1

MONTANT MÉDIAN* D'UNE SUBVENTION

1 870€

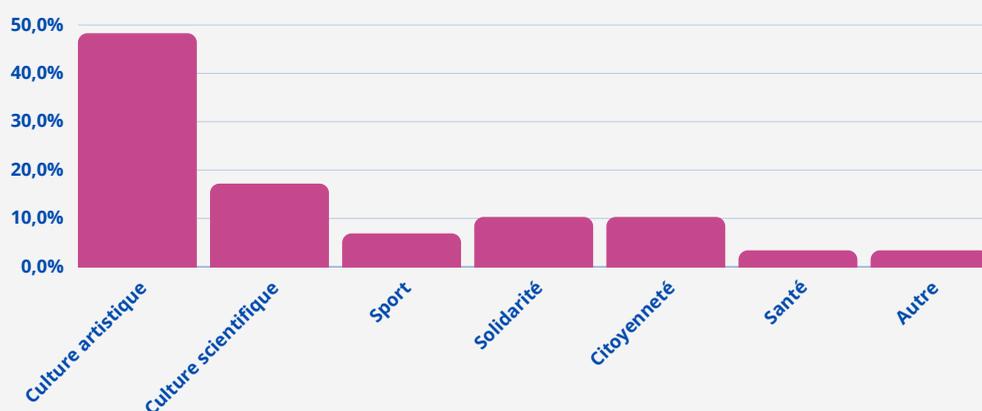
LA CAPE FINANCE ENVIRON 47%* DU BUDGET TOTAL D'UN PROJET

Subventions accordées allant de 56 € à 7 500 €

*En statistiques, la médiane est le nombre qui partage une série statistique en deux parties de même effectif.

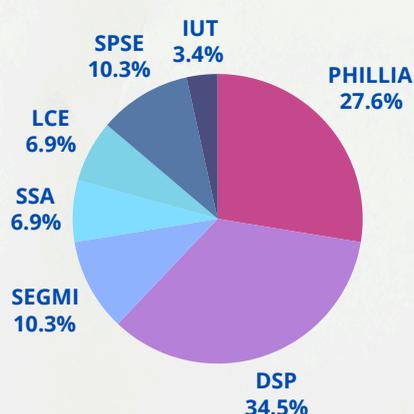
THÉMATIQUES DES PROJETS SUBVENTIONNÉS

En pourcentage



RÉPARTITION PAR UFR DES RESPONSABLES DE PROJET

Pour les projets subventionnés



STRUCTURATION DES RESPONSABLES DE PROJET

Pour les projets subventionnés

- Etudiant.es hors association
- Associations étudiantes
- UPN
- Etudiant.es en lien avec une association extérieure

